

C'est en vertu de ce Mandement qu'on a chanté solennellement le *Te Deum* dans l'Eglise Métropolitaine de *Paris*. Le Roi y est venu, ainsi que la Reine, la Dauphine & Mesdames de France. A l'approche de Leurs Majestés on a fait des décharges du canon de l'Hôtel de Ville, de celui des Invalides & de la Bastille. Après le *Te Deum* le Roi alla à *Bellevue*, & la Reine avec la Famille Royale retourna à *Versailles*. Mgr. le Dauphin étoit à *Meudon*. Le soir on tira un feu d'artifice superbe, & il y eut de grandes illuminations par toute la Ville. Tous les Ordres & tous les Etats du Royaume se sont depuis signalés par le chant du *Te Deum*, par des fêtes & toutes sortes de réjouissances. Les Ambassadeurs dans les Cours étrangères en ont fait de même. La Cour de *Lunéville* & d'autres Cours affectionnées à cette Couronne ont voulu, par de pareilles solemnités, témoigner également combien elles prenoient de part à la santé rétablie de son héritier présomptif. Une multitude de Seigneurs particuliers de *France* & de *Lorraine*, ont montré par des fêtes qu'ils ont données leur affection dans ces circonstances. L'un des premiers d'entre ceux-ci qui se soit signalé, a été le Marquis de Choiseul-Meuse, honoré de l'amitié du Roi de Pologne, Duc de *Lorraine* & de *Bar*, en même-tems que de ses Ordres. Ce Seigneur a fait chanter dès le 22. Août un *Te Deum* solennel, & ordonné que tous ses sujets de *Sorcy*, où il se tient, prissent les armes. Il y a eu dans cet endroit des feux de joye pendant trois jours, vingt pièces de vin ont coulé chaque jour dans toutes les rues. Il a fait exécuter de beaux feux d'artifice & de prix, qu'il avoit fait venir de *Paris* en diligence. Trois mille lampions brûloient chaque nuit au-tour de son Château.